

**RÉPUBLIQUE  
FRANCAISE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM A  
MONISTROL/LOIRE**DÉPARTEMENT  
DE HAUTE-LOIRE

Séance du 4 MARS 2026

Nombre Membres
En exercice : <b>23</b>
<u>Présents :</u> <b>15 Titulaires</b> <b>0 Suppléant</b>
<u>Pouvoirs :</u> <b>2</b>
<u>Votants :</u> <b>17 Pour</b> <b>0 Contre</b> <b>0 Abstention</b>

<u>Date de la convocation :</u> 18 février 2026
--

<b>Délibération n°</b> <b>2026.03.13</b>
---

**L'an deux mil vingt-six et le quatre mars**

A 15h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol/Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET Président,

**Présents :** Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Jean-Pierre SABATIER, André DEFAY, Bernard SOUVIGNET, Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Jean-Luc BORIE, Laurent DUPLOMB, Frédéric GIMBERT, Gilles KACZMAREC, Jean-Paul NICOLAS.

**Absents représentés et ont donné pouvoirs :**

Didier PINOT a donné pouvoir à Denis THOUMY.  
Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Jean-Paul NICOLAS.

**Absents :** David SALQUE-PRADIER, Joël DESSALCES, Elisabeth ROYON, Didier DANTONY, Philippe JOUJON, Roland LONJON.

**LANCEMENT CONSULTATION POUR LA REHABILITATION  
DE LA DECHETTERIE DE RETOURNAC**

Les travaux d'extension et de mise aux normes de la déchetterie de Retournac consistent en la création de 8 quais supplémentaires, la mise en place de dispositifs anti-chutes, remise en service du système d'assainissement, mise en place d'un bassin de rétention des eaux de ruissellement et des eaux utilisées lors d'un incendie, signalétique, création d'un espace couvert, vidéosurveillance, ...

Le SYMPTTOM a du réaliser une étude géotechnique (5 640 €HT), une étude écologique (7 500 €HT) et un accompagnement pour le montage d'un dossier d'enregistrement par le bureau d'étude ANTEA (15 000 €HT – en cours).

Il est donc nécessaire de lancer une consultation par procédure adaptée pour ces travaux. Ils devraient intervenir après la période de nidification des oiseaux où tous travaux sont interdits et après la période de forte fréquentation en déchetterie avec la taille des haies soit courant octobre 2026. Le choix des prestataires sera fait en juin/juillet.

Le marché est alloti en 2 lots (métallerie et VRD).

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **D'APPROUVER** l'élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) en ce sens,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à mettre en œuvre une consultation sur les bases ci-dessus évoquées, en vue de la passation d'un marché pour la réhabilitation de la déchetterie de Retournac.
- **D'HABILITER à l'unanimité** Monsieur le Président à engager toutes démarches à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires à l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM.

**POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE**

**Le Président**



**Jean-Paul LYONNET**